



**Programme FOGEFOR**  
**Formations à la gestion forestière**  
**RETOUR D'EXPERIENCE**



Novembre 2019



## Sommaire

---

Liste des figures .....	3
Sigles et acronymes .....	4
Résumé .....	5
1. Introduction et cadrage méthodologique .....	7
1.1. Introduction .....	7
1.2. Cadrage méthodologique .....	7
1.2.1. Etape 1 : préparation .....	7
1.2.2. Etape 2 : collecte de données .....	8
1.2.3. Etape 3 : traitement et analyse des données , formalisation présentation .....	8
1.2.4. Etape 4 : rédaction du rapport et restitution .....	8
2. Présentation de FOGEFOR .....	8
2.1. Objectifs, périmètres .....	8
2.2. Fonctionnement / Répartition des rôles .....	10
2.3. Evolution des formations et des financements .....	12
2.3.1. Evolution des formations FOGEFOR .....	12
2.3.2. Evolution des financements .....	13
2.4. Lien avec d'autres formations .....	14
3. Analyse de la qualité des formations FOGEFOR .....	15
3.1. Profil des participants .....	15
3.2. Pertinence .....	15
3.2.1. Ciblage des participants .....	15
3.2.2. Offre de formation .....	16
3.2.3. Thématiques .....	17
3.3. Efficacité .....	18
3.3.1. Satisfaction des attentes .....	18
3.3.2. Mise en oeuvre .....	18
3.3.3. Communication .....	19
3.3.4. Partage d'expérience entre formateurs .....	20
3.4. Impacts .....	21
3.4.1. Changements directs de pratiques induits .....	21
3.4.2. Conséquences indirectes .....	21
3.5. Durabilité .....	22
3.6. Efficience .....	22
4. Analyse de la visibilité de FBF .....	22
4.1. Positionnement et mécanismes décisionnels de FBF .....	22
4.2. Connaissance / Visibilité de FBF .....	22
4.3. Connaissance des programmes de FBF .....	23
4.4. Connaissance et perception de la CVO .....	24

5. Conclusion .....	24
6. Recommandations .....	25
6.1. Renforcer le partenariat entre FBF et le CNPF / FOGEFOR .....	25
6.2. Améliorer le ciblage et la communication du FOGEFOR .....	25
6.3. Améliorer l'accès aux formations FOGEFOR.....	26
6.4. Optimiser l'ingénierie de formation et renforcer la pédagogie.....	26
6.5. Améliorer la visibilité de FBF et l'image de la CVO .....	26
Bibliographie .....	27

## Liste des figures

---

- Figure 1 : Nombre de personnes formées par an et nombre de cycles de formation annuels
- Figure 2 : Nombre de stages FOGEFOR organisés par région entre 2016 et 2018
- Figure 3 : Organisation territoriale des FOGEFOR
- Figure 4 : Nombre de types de stages par année entre 2009 et 2018
- Figure 5 : Evolution du nombre de stages de formation selon leur typologie entre 2009 et 2018
- Figure 6 : Nombre total de propriétaires forestiers formés par type de stage
- Figure 7 : Financement des stages FOGEFOR depuis 2012
- Figure 8 : Profil Homme / Femme des participants (à gauche) / Profil âge des participants (au centre) / Profil surface forestière des participants (à droite)
- Figure 9 : Profil formation académique en lien avec le secteur forêt-bois des participants
- Figure 10 : Types de formations FOGEFOR suivies (enquête REX)
- Figure 11 : Thématiques des formations suivies et niveau de satisfaction (enquête REX)
- Figure 12 : Attentes des participants et niveau de satisfaction apporté par les formations
- Figure 13 : Niveau de satisfaction du format des formations
- Figure 14 : Moyens de communication ayant permis de faire connaître les formations aux participants
- Figure 15 : Pourcentage de participants aux formations FOGEFOR qui ont déjà entendu parler de FBF
- Figure 16 : Niveau de connaissance de la Lettre B (magazine de FBF)
- Figure 17 : Niveau de connaissance des programmes financés par la CVO
- Figure 18 : Appréciation de la pertinence de la CVO

## **Sigles et acronymes**

---

CA	Conseil d'administration
CETEF	Centre d'étude technique environnemental et forestier
CNPF	Centre national de la propriété forestière
CRPF	Centre régional de la propriété forestière
CVO	Contribution interprofessionnelle obligatoire
DOM-TOM	Départements d'outre-mer et territoires d'outre-mer
FBF	France bois forêt
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FOGEFOR	Formations à la gestion forestière
Fransylva	Fédération des syndicats de forestiers privés
REX	Retour d'expérience

# Retour d'expérience du programme FOGEFOR

## Résumé

---

France bois forêt (FBF) a commandité ce retour d'expérience (REX) au bureau d'études SalvaTerra pour avoir une meilleure compréhension des mécanismes et résultats du programme de Formations à la gestion forestière (FOGEFOR) et permettre d'améliorer sa qualité grâce à la formulation de recommandations basées sur les retours d'expériences des parties prenantes. Pour ce faire, des entretiens ont été menés à Paris (auprès de la Cellule nationale des FOGEFOR et de FBF), par téléphone (auprès de quatre formateurs en région) et par un questionnaire en ligne (auquel 418 participants ont répondu, soit plus de 23% du public ciblé).

Le FOGEFOR est un programme de formation à destination des propriétaires forestiers privés, leur permettant d'acquérir les bases nécessaires à la bonne gestion et à l'entretien de leur patrimoine forestier. L'enjeu est de former un maximum de propriétaires forestiers pour favoriser la gestion durable des forêts françaises, en évitant la lourdeur de l'acquisition d'un diplôme forestier. Depuis sa création en 1983 (et jusque fin 2018), un total de 25 953 personnes ont été formées au cours de 1 259 formations, avec une moyenne de 868 personnes formées par an ces dix dernières années.

Le FOGEFOR est composé de deux niveaux de formations, « débutant » et « perfectionnement », avec plusieurs formations pour chacun, la principale étant la formation dite « de base » (de type « débutant ») qui intègre un grand nombre de participants. Les formations proposées (en terme d'organisation, de thématique, de contenu, etc.) sont différentes selon les territoires, étant sous la responsabilité des organismes en charge des formations FOGEFOR, afin de répondre au mieux aux besoins exprimés par les propriétaires et aux spécificités locales.

Les Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF), délégations territoriales du CNPF principaux organisateurs de FOGEFOR le plus souvent en collaboration avec les associations FOGEFOR<sup>1</sup>. Cependant, sur certains territoires, ces dernières peuvent en être responsables. Le programme est piloté au niveau national par la Cellule nationale des FOGEFOR, constituée de membres du Centre national de la propriété forestière (CNPF) et de Fransylva, avec un financement du CNPF. La Cellule nationale est en charge de la gestion, de l'animation et de l'appui aux formations. Elle centralise la gestion des fonds au niveau national, ce qui permet une homogénéité et une équité dans le traitement des demandes et l'allocation des subventions à travers des procédures claires et fluides.

Le FOGEFOR comprend deux financeurs au niveau national : le CNPF et FBF. Les dotations du CNPF ont diminué de 15% ces cinq dernières années. Le Conseil d'administration (CA) de FBF discute annuellement de son soutien au FOGEFOR. Depuis 2008, ce soutien a été renouvelé et les montants chaque année réévalués. Au niveau national le CNPF et FBF financent pour environ 50% les frais de formation, l'autre moitié étant assurée au niveau des territoires par : le temps passé par les agents du CNPF (26%), les cotisations des participants, le temps des formateurs (payé par leur organisme) et d'éventuels financements complémentaires (Région, Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER). A titre d'exemple, sur l'année 2018, le CNPF a financé 69% du coût total des formations et 11% sont des financements de FBF. Les financements obtenus par les organismes de formation au niveau régional sont très faibles : les formations en gestion forestière ne sont plus la priorité du FEADER et les procédures sont lourdes. A titre d'exemple, en 2017, seulement 3 régions ont bénéficié de financements régionaux.

Les participants ayant répondu au questionnaire sont majoritairement des hommes (73%), âgés de plus de 60 ans (55%), ayant une surface forestière comprise entre 25 et 100 ha (33%). Les moins de 40 ans représentent 12% des participants. Cependant, parmi les formations de type « débutant », l'augmentation du nombre de formations « initiation » délivrées ces dernières années (formation de 3-4 jours, au lieu de 8-12 jours pour les formations « de base ») témoigne de l'intérêt croissant des jeunes et des actifs pour le FOGEFOR, privilégiant des formations denses et plus courtes.

Le FOGEFOR est essentiel puisque 75% des forêts françaises appartiennent à des propriétaires forestiers qui n'ont en très grande majorité pas de formation académique dans le domaine forestier.

---

<sup>1</sup> Associations d'organismes (exemple : syndicats, coopératives, chambre d'agriculture, etc.)

<sup>2</sup> Ce chiffre correspond à l'hypothèse d'une participation unique par participant sur cette période ciblée

La gestion durable des forêts et le dynamisme de la filière forêt-bois passe donc nécessairement par une formation des propriétaires privés. Le FOGEFOR bien qu'étant la principale formation sur le sujet, n'a atteint que 2% des 1,3 millions de propriétaires ayant plus d'un hectare de forêt, son déploiement nécessiterait donc d'être démultiplié. Par ailleurs, le fait que 75% des participants interrogés ont participé à minimum deux formations FOGEFOR, illustre tout l'intérêt qu'ils y ont trouvé. Enfin, ces formations apportent un fort dynamisme dans les organisations forestières (coopératives, syndicats) puisqu'une très grande majorité de leurs membres sont d'anciens participants au FOGEFOR).

D'après le questionnaire, l'offre de formation proposée est tout à fait en adéquation avec les besoins des propriétaires et les formations ont largement répondu aux attentes des participants. La proximité des formateurs avec les anciens participants et les professionnels forestiers facilite l'identification de thématiques appropriées. Les formations « de base » (d'une durée de 8 et 10 jours) pourraient être proposées de façon plus fréquente, le facteur limitant étant la disponibilité des formateurs. Il faut noter que l'essentiel des formateurs sont des agents du CNPF dont l'effectif est contraint par un plafond d'emploi. **89% des participants estiment que ces formations leur ont permis un changement de pratique durable.**

En termes de mise en œuvre, la pédagogie alternant cours théoriques et visites de terrain est très appréciée, de même que la grande diversité des professionnels forestiers intervenants. En revanche la distance aux lieux de formations a été critiquée et une meilleure répartition sur le territoire a été suggérée. L'organisation des formations en semaine ne facilite par l'intégration des personnes en activité. La communication se fait majoritairement sur support papier, via le CRPF, ou en Mairie ainsi que par bouche à oreille, ce qui ne facilite pas l'intégration de nouveaux propriétaires n'ayant pas de lien avec le secteur. De façon générale les outils utilisés (communication, inscription, paiement, etc.) sont peu dématérialisés, ce qui ne facilite pas l'intégration de plus jeunes.

Le logo de FBF est inséré sur les plaquettes de présentation, mais FBF n'est pas présenté à chaque formation. L'absence d'engagement pluriannuel de FBF restreint son rôle de partenaire officiel sur du long terme. Par ailleurs, les programmes de FBF sont peu connus des participants, et d'après le REX, le peu de ceux qui les connaissent en ont été informés lors des formations. Enfin, les participants critiquent vivement l'appellation antinomique « volontaire » et « obligatoire » de la CVO (Contribution interprofessionnelle obligatoire, anciennement Contribution volontaire obligatoire), laquelle dégrade la perception qu'ils ont de cet outil de financement. Nombreux sont ceux qui suggèrent un changement d'appellation et de sigle. Le co-financement de FBF au FOGEFOR est une bonne opportunité pour que les contributeurs constatent une réallocation directe de la CVO à leur profit.

Les recommandations faites dans ce rapport sont les suivantes :

- ❖ Renforcer le partenariat entre FBF et le CNPF / FOGEFOR
  - Engager FBF auprès du CNPF / FOGEFOR sur une période pluriannuelle
  - Prédéfinir les financements alloués par FBF sur plusieurs années
  - Mettre en perspective, dans le bilan conclusif annuel, les financements alloués par FBF parmi l'ensemble des financements du FOGEFOR
- ❖ Améliorer le ciblage et la communication du FOGEFOR
  - Utiliser davantage les réseaux sociaux pour communiquer sur le FOGEFOR
  - Envoyer aux agences notariales une communication sur le FOGEFOR par mail
  - Accroître la communication sur le FOGEFOR au niveau des mairies et des régions
  - Proposer des modalités d'inscriptions dématérialisées pour faciliter l'inscription de plus jeunes
- ❖ Améliorer l'accès aux formations FOGEFOR
  - Organiser des formations sur plusieurs jours consécutifs l'été
  - Organiser les formations sur des zones diversifiées du territoire
  - Proposer des formations le week-end pour cibler les personnes en activité
- ❖ Optimiser l'ingénierie de formation et renforcer la pédagogie
  - Partager une base d'ingénierie de formation entre formateurs
  - Renforcer les compétences pédagogiques des formateurs en continue
  - Harmoniser et mettre à jour les supports de formations
- ❖ Améliorer la visibilité de FBF et l'image de la CVO
  - Présenter FBF, son mandat, ses principaux programmes à chaque formation

- Se concerter avec les pouvoirs publics pour changer le sigle de la CVO
- Associer systématiquement la présentation de FBF à la présentation de la CVO lors des formations.

## 1. Introduction et cadrage méthodologique

---

### 1.1. Introduction

---

FOGEFOR, pour formations à la gestion forestière, est un programme de formation porté par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) et la Fédération des syndicats de forestiers privés (Fransylva) qui vise à **former les propriétaires forestiers à l'ensemble des bases nécessaires à la bonne gestion et à l'entretien de leur patrimoine forestier.**

France Bois Forêt (FBF) apporte chaque année depuis 2008 un soutien financier au CNPFF pour le développement et l'animation des formations FOGEFOR, en complément de financements ministériels.

Ce Retour d'Expérience (REX) du FOGEFOR a été réalisé à la demande de FBF par SalvaTerra qui est un bureau d'études spécialisé en environnement, forêt, agriculture et développement rural, ayant déjà réalisé un REX du programme eMOBOIS (échange automatisé de e-documents standardisés pour toute la filière) pour FBF. Les attentes de FBF pour ce REX FOGEFOR peuvent être résumées ici en quatre principaux points :

1. Analyser la mise en œuvre, les résultats et les effets du programme, en détaillant en particulier les profils des stagiaires formés et les profils à former à l'avenir. En particulier, évaluer la cohérence, l'efficacité, l'efficience et l'impact du programme ;
2. Analyser l'articulation avec les autres programmes de formation, mais également de mise en réseau (Forêt Sphère) et d'accompagnement des propriétaires (La Forêt Bouge) ;
3. Evaluer le rôle de FOGEFOR sur la visibilité de FBF et sur la transmission aux propriétaires des informations sur les activités de FBF (utilisation de la contribution interprofessionnelle obligatoire - CVO, rôle d'une interprofession nationale, observatoire économique, communication, travail sur le carbone, etc.) ;
4. Tirer des leçons clés et faire des recommandations réalistes pour renforcer les conditions favorables à la réussite du programme dans l'avenir, notamment accroître la mobilisation des financements et le nombre des formations.

### 1.2. Cadrage méthodologique

---

L'approche méthodologique proposée pour ce REX s'est articulée en 4 étapes :

#### 1.2.1. Etape 1 : préparation

---

Au démarrage, des rencontres ont été organisées :

- Par Skype avec le responsable des programmes de FBF ainsi que la responsable de la Cellule Nationale des FOGEFOR, afin d'identifier et de collecter la documentation disponible et pertinente en lien avec le programme, ainsi que les coordonnées des principaux acteurs à consulter ;
- A Paris avec le responsable des programmes de FBF et avec la responsable de la Cellule Nationale des FOGEFOR dans deux rendez-vous distincts, afin de discuter de l'ensemble des éléments de contexte et de collecter des informations quant aux réalisations des FOGEFOR.

Un travail d'analyse de la documentation disponible (voir revue bibliographie en annexe) a été réalisé.

La collecte de ces informations a permis d'apporter un premier niveau de compréhension des formations d'un point de vue de leur mise en œuvre, des résultats atteints, des enjeux, aidant à la formalisation des outils de collecte de données suivants :

- Un questionnaire accessible en ligne destiné aux propriétaires forestiers ayant déjà suivi une formation FOGEFOR, afin de faciliter les retours d'expériences d'un grand nombre de participants partout en France, intitulé « enquête REX ». Elle s'est focalisée sur les éléments

d'analyse suivants : profil des participants ; formations FOGEFOR suivies ; pertinence et résultats des formations ; visibilité de FBF ; retours d'expérience et recommandations, selon un format court (10 min environ). Cette enquête a été relue et amendée par le responsable des programmes de FBF et la responsable de la Cellule Nationale des FOGEFOR ;

- Un guide d'entretiens semi-structuré pour cadrer les échanges individuels.

### **1.2.2. Etape 2 : collecte de données**

---

L'enquête a été envoyée le 19 juin à l'ensemble des points focaux FOGEFOR en France (mise en relation faite par la responsable de la Cellule Nationale des FOGEFOR), afin qu'ils relaient l'explication et le lien vers l'enquête aux participants des années de formation 2013 et 2018. Le choix de ces deux années s'est basé sur une volonté d'évaluer l'impact des formations (au moins 5 années de retour d'expérience) tout en ayant des adresses mails encore valides, (année 2013) ; ainsi que de collecter des retours d'expériences plus récents (année 2018). **Au total 418 participants ont répondu à cette enquête** sur un total de maximum 1 850 personnes formées ces deux années<sup>2</sup>, **soit plus de 23% des participants.**

Des entretiens téléphoniques ont été menés avec quatre formateurs FOGEFOR, identifiés par la responsable de la Cellule Nationale des FOGEFOR pour leur longue expérience des formations et la diversité des régions auxquelles ils sont attachés (Normandie, Centre, Rhône et Occitanie).

Un entretien téléphonique a été mené avec le président du CNPF également président de Fransylva.

Un dernier entretien a été mené avec la responsable de la Cellule Nationale des FOGEFOR afin de compléter les informations collectées.

### **1.2.3. Etape 3 : traitement et analyse des données , formalisation présentation**

---

Les données renseignées dans l'enquête ont été compilées afin de procéder à des analyses qualitatives et quantitatives croisées.

Les comptes rendus d'entretien téléphoniques ont été analysés permettant de compléter et préciser ces données compilées.

L'analyse a porté à la fois sur l'organisation des formations FOGEFOR et son évolution ; la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des formations ; ainsi que sur la visibilité de FBF à travers ces formations. Ces analyses basées sur des données collectées ont permis de dégager les éléments de conclusion et les recommandations proposées dans ce rapport.

### **1.2.4. Etape 4 : rédaction du rapport et restitution**

---

La demande était de formaliser un rapport d'une vingtaine de pages hors annexe, incluant deux pages de résumé. Une version intermédiaire non finalisée du rapport a été remise le 25 juillet à FBF à la demande de FBF. La version finalisée sera envoyée le 26 août après l'avoir partagée avec la responsable de la Cellule Nationale, largement investie dans ce travail. Les commentaires de FBF sont attendus le 10 septembre et seront pris en compte dans la mesure du possible. L'envoi par SalvaTerra du rapport finalisé est prévu le 20 septembre. Puis cette version finale sera envoyée par FBF au CNPF et à Fransylva, laissant dix jours de droit de réponse. Ces derniers seront ensuite libres de la partager au sein de leur institution.

Une restitution est prévue le 15 octobre devant le Comité de Développement R&D de FBF. SalvaTerra présentera les principales analyses, conclusions et recommandations sous format PowerPoint. Un temps d'échange permettra de répondre oralement à certaines questions et d'initier chez FBF les réflexions relatives aux suites à donner à son implication dans le FOGEFOR.

## **2. Présentation de FOGEFOR**

---

### **2.1. Objectifs, périmètres**

---

<sup>2</sup> Ce chiffre correspond à l'hypothèse d'une participation unique par participant sur cette période ciblée

Les formations FOGEFOR ont été créées en 1983 afin de répondre au besoin de former les propriétaires forestiers privés sur les bases nécessaires à la bonne gestion forestière afin d'assurer une croissance équilibrée de leur patrimoine forestier et de dynamiser la filière forêt - bois à l'échelle nationale. Elles abordent différents aspects de la gestion forestière de façon à la fois pratique et théorique. De nombreuses visites de terrain et exercices sont organisés permettant de mettre en application les apprentissages théoriques.

**Au total les formations FOGEFOR ont permis de former 25 953 personnes au cours de 1 259 stages de formations (jusqu'à fin 2018), avec une moyenne de 868 personnes formées par an entre 2008 et 2017 inclus.** Le graphique ci-dessous illustre une tendance générale et significative à l'augmentation du nombre de personnes formées ainsi que du nombre de stages depuis le début du programme et depuis le début des années 2000, après une réduction de plus de la moitié au cours des années 1990, probablement due à un manque de dynamique nationale, le poste de responsable de la Cellule Nationale des FOGEFOR ayant été créé en 2000.

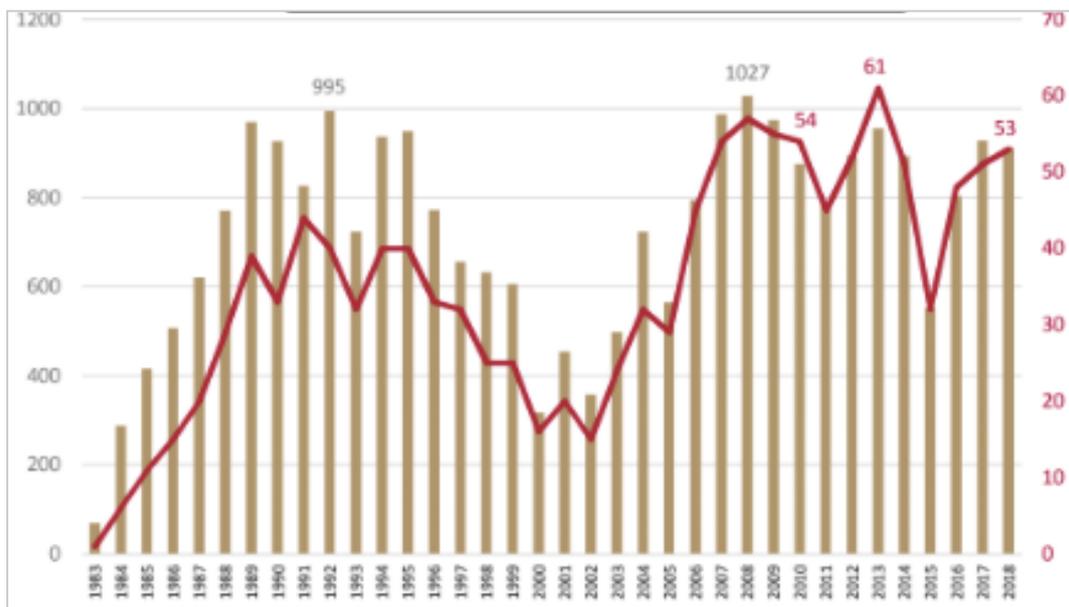


Figure 1 : Nombre de personnes formées par an et nombre de cycles de formation annuels<sup>3</sup>

L'offre des formations (parfois aussi dénommées « stages » ou « cycles ») se décline en deux grands types (d'appellations variées), de 3 formations chacun :

- **Formations « débutants » ou « niveau 1 » :**
  - De base : d'une dizaine de jours, elle aborde les aspects techniques, économiques, juridiques et fiscaux de la gestion forestière ;
  - Initiation : entre deux et quatre jours, elle permet de découvrir la gestion forestière ;
  - Thématique : entre cinq et huit jours, elle aborde la gestion forestière à travers un thème spécifique (ex : biodiversité, sylviculture spécifique, etc.).
- **Formations « sylviculteurs » ou « niveau 2 » ou « propriétaires expérimentés » :**
  - Perfectionnement : entre trois et six jours, elle complète la formation d'initiation sur divers sujets de la gestion forestière ;
  - Professionnalisation : entre deux et quatre jours, elle permet l'apprentissage d'une pratique (tronçonnage, outils numériques, etc.) ;
  - Groupe de référence : groupe de travail sur une période de 12 à 18 mois sous forme de formation – action (a quasiment disparu car trop onéreux).

La zone géographique couverte par le FOGEFOR est l'ensemble du pays, à l'exception des DOM-TOM (Départements d'outre-mer et territoires d'outre-mer) qui n'ont que peu de forêts privées. On observe une disparité entre les régions dans le nombre de stages organisés comme l'illustre le

<sup>3</sup> Cellule nationale des FOGEFOR. « FOGEFOR Mode d'emploi ». Mise à jour 17.04.2019.

tableau ci-dessous reprenant le nombre de stages réalisés par région sur les trois dernières années. La Corse n'est pas représentée car elle n'a pas organisé de formation sur cette période.

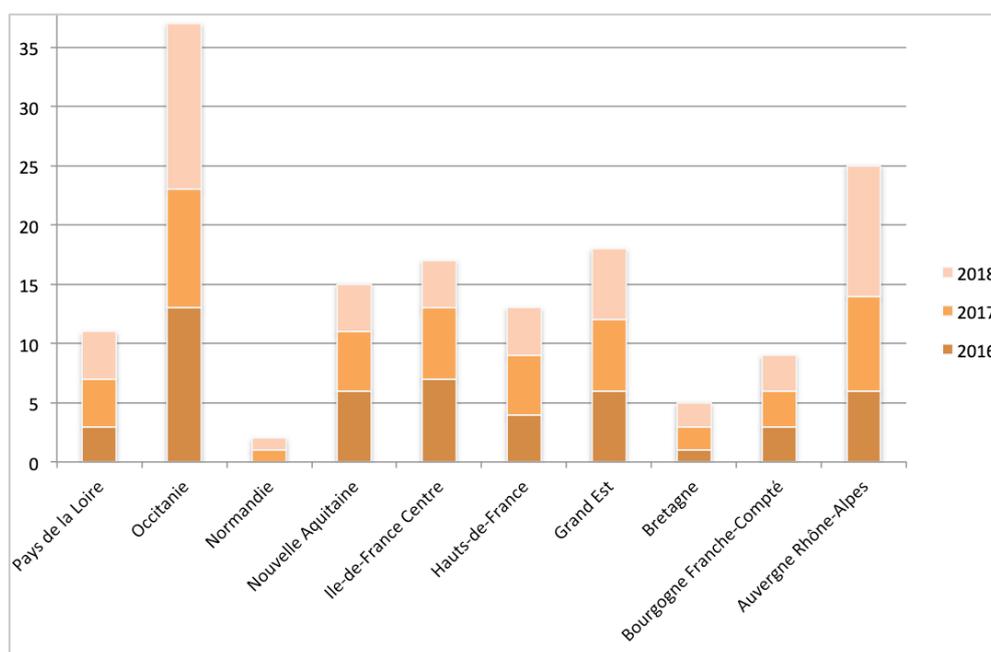


Figure 2 : Nombre de stages FOGEFOR organisés par région entre 2016 et 2018<sup>4</sup>

## 2.2. Fonctionnement / Répartition des rôles

Les formations FOGEFOR sont pilotées par la **Cellule nationale des FOGEFOR, constituée de membres du CNPF et de Fransylva, basée dans les locaux de Fransylva sous financement du CNPF**, présidée par le président de Fransylva qui est également président du CNPF, et animée par Isabelle Flouret qui travaille pour Fransylva sous financement CNPF.

La Cellule nationale des FOGEFOR remplit trois objectifs :

- **Gestion administrative** : obtention des crédits ; mise à jour du cahier des charges ; suivi statistique des formations ; instruction des demandes de subvention reçues des formateurs pour l'animation de formations FOGEFOR ;
- **Promotion et animation générale du dispositif** : conseils continus aux présidents et animateurs ; échange de pratiques et de supports ; communication pour aider à faire connaître les formations et aider à développer l'activité ;
- **Appui aux actions de formation** : élaboration et diffusion d'outils pédagogiques et techniques ; formation des présidents et animateurs sur les méthodes pédagogiques et la communication.

Son fonctionnement est défini dans le cahier des charges intitulé « FOGEFOR mode d'emploi », dont la dernière version date d'avril 2019. Ce document présente les éléments suivants : (i) l'historique ; (ii) le fonctionnement ; (iii) le cahier des charges des cycles ; (iv) le guide pour dossiers de financements.

L'instruction des dossiers de demandes de subvention se fait cinq fois par an par la Cellule nationale. Elle étudie les demandes de subvention et les comptes rendus envoyés par les animateurs des structures concernées (CRPF, Association FOGEFOR<sup>5</sup>, autres pour le compte de l'association FOGEFOR dont ils font partie : coopératives, syndicats de forestiers privés, chambre d'agriculture), demande des compléments d'information, arbitre l'allocation à verser, puis à l'issue des formations alloue les fonds si les conditions ont été remplies. **Les conditions requises pour l'allocation des**

<sup>4</sup> « Les FOGEFOR en chiffres » années 2016, 2017 et 2018

<sup>5</sup> Associations d'organismes (syndicat, CETEF, coopératives, Chambre d'agriculture si conseiller forestier, association locale d'experts parfois, CRPF s'il n'organise pas les stages) et de forestiers stagiaires. Présidé par un des administrateurs élus en assemblée générale. créé dans les années 80.

**fonds sont : le respect du cahier des charges pédagogique, une moyenne de dix participants minimums sur l'ensemble de la durée du stage et le respect des critères d'éligibilité des participants** (devant être des propriétaires forestiers, des enfants de propriétaires forestiers ou des salariés des propriétaires forestiers). **La simplicité des procédures est appréciée des formateurs interrogés.**

Afin d'assurer l'intégration de nouvelles thématiques rendues obligatoires dans les niveaux « débutants » un système de barème est intégré à la procédure d'allocation des subventions. Les formateurs interrogés sur ce sujet ont exprimé que « le principe est bon ».

**La gestion centralisée des formations FOGEFOR par la Cellule nationale permet une homogénéité dans le traitement des demandes et une équité pour l'allocation des subventions,** ce qui est d'autant plus important que les formations sont gérées par différentes organisations sur des périmètres variés (département, région). Cela permet également un partage d'outils et d'expériences entre formateurs pour une optimisation du temps de préparation et une meilleure qualité des formations.

Lorsque le CRPF est l'animateur des stages FOGEFOR, celui-ci et l'association FOGEFOR établissent une convention annuelle et définissent ensemble les thématiques, interventions et intervenants à prévoir, ainsi que le prix de la cotisation. S'il n'existe pas d'association FOGEFOR, le CRPF organise seul la formation. Si l'association FOGEFOR est seule en charge de la formation, la Cellule nationale établit une convention de financement entre le CNPF et l'association FOGEFOR pour chaque stage. La carte ci-dessous présente la répartition géographique de ces organisations (les nuances d'une même couleur permettent simplement de mieux différencier le territoire des entités de formation : région, département ou deux départements).

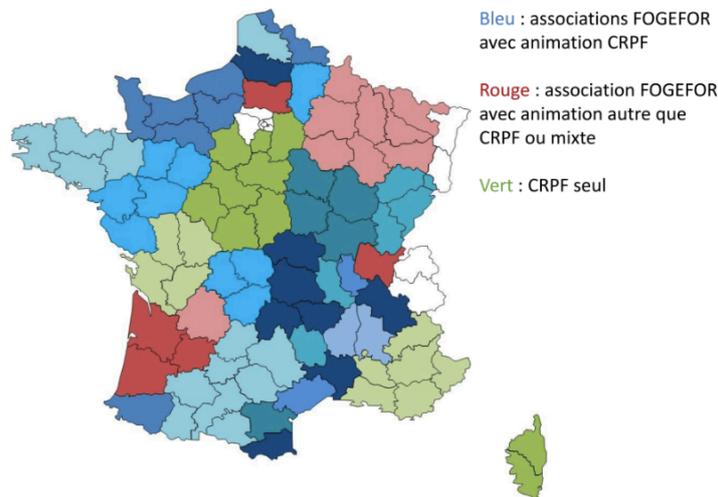


Figure 3 : Organisation territoriale des FOGEFOR<sup>6</sup>

Les formateurs et les intervenants sont principalement les personnels des organismes impliqués dans les FOGEFOR (CRPF, coopératives, syndicats et parfois chambre d'agriculture) ainsi que les professionnels spécialistes des domaines abordés en stages (scieurs, experts, entrepreneurs, pépiniéristes, PEFC, DDT, etc.) ainsi que les propriétaires expérimentés.

Les associations FOGEFOR regroupent des organismes (syndicat, CETEF - Centre d'étude technique et économique forestier, coopératives, chambre d'agriculture si conseiller forestier, association locale d'experts parfois, CRPF s'il n'organise pas les stages) et les participants. A l'origine il existait une association par département, puis certaines ont fusionnées jusqu'à l'échelle régionale, créant ainsi une hétérogénéité des périmètres ciblés.

L'hétérogénéité de fonctionnement se retrouve également dans le montant des adhésions (équivalent au montant du stage), allant par exemple de 40 à 50 € en Occitanie - Languedoc Roussillon à 250 € en Normandie. Enfin, les types de stages prépondérants diffèrent selon les territoires, étant laissées libres aux organisateurs et formateurs.

<sup>6</sup> Carte transmise par la Cellule nationale des FOGEFOR

## 2.3. Evolution des formations et des financements

### 2.3.1. Evolution des formations FOGEFOR

Les formations ont évolué dans le temps afin de répondre au mieux aux besoins des propriétaires tout en veillant aux contraintes financières et organisationnelles. De nouveaux stages ont été créés au début des années 2000, avec notamment une offre accrue des cycles de professionnalisation.

Ces dix dernières années, les stages réalisés se répartissent de la façon suivante : **41% de stages de type « débutant » et 56% de type « sylviculteur »**. Cependant le nombre de jours de formation et le nombre de personnes formées restent bien supérieurs parmi les formations de type « débutant » car les formations de base sont menées sur une période bien plus longue (huit à douze jours) et que le nombre de participants par session y est plus important.

Les trois graphiques ci-dessous mettent en évidence plusieurs constats :

- Une tendance à l'augmentation du nombre de formations « débutant » depuis 2015, probablement dû au système de barème revu pour privilégier ce type de formations ; elles sont devenues majoritaires en 2018 pour la première fois sur cette période ;
- Au sein de ces formations « débutant », l'augmentation du nombre de formations « initiation » ciblant davantage les propriétaires forestiers en activité professionnelle, illustrent l'intérêt croissant des formations FOGEFOR par ce public. Aujourd'hui les actifs sont habitués à se former tout au long de leur vie professionnelle, et témoignent un intérêt croissant pour l'acquisition de nouveaux savoirs par formations et non seulement par transmission familiale ;
- Le nombre beaucoup plus important de propriétaires forestiers formés au cycle de base comparé au nombre de participants aux autres formations ;
- l'importante baisse du nombre de formations en 2015 est une conséquence de la baisse très importante des moyens financiers du CNPF cette année là.

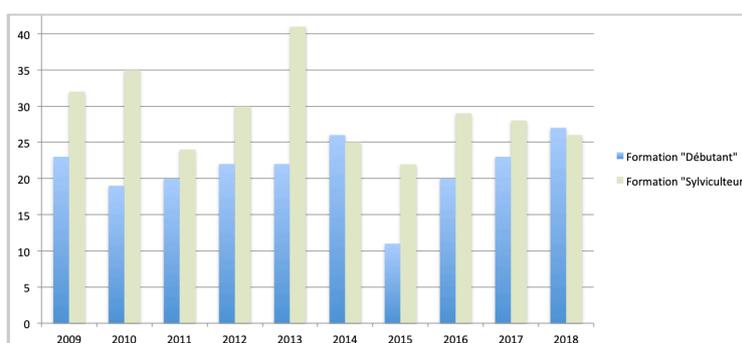


Figure 4 : Nombre de types de stages par année entre 2009 et 2018

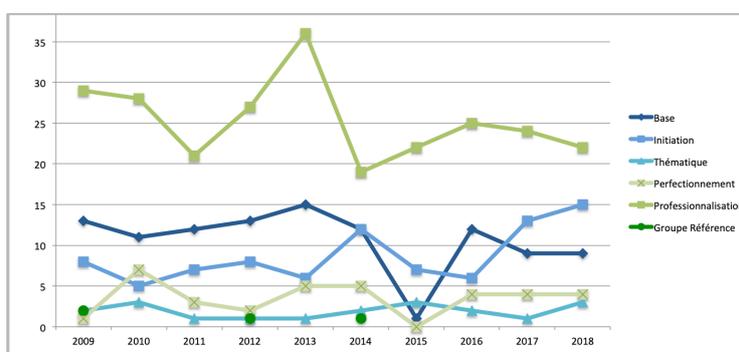


Figure 5 : Evolution du nombre de stages de formation selon leur typologie entre 2009 et 2018<sup>7</sup>

<sup>7</sup> Graphique réalisé sur la base des données issues des documents « Les FOGEFOR en chiffres » pour les dix années ici considérées

## Retour d'expérience du programme FOGEFOR

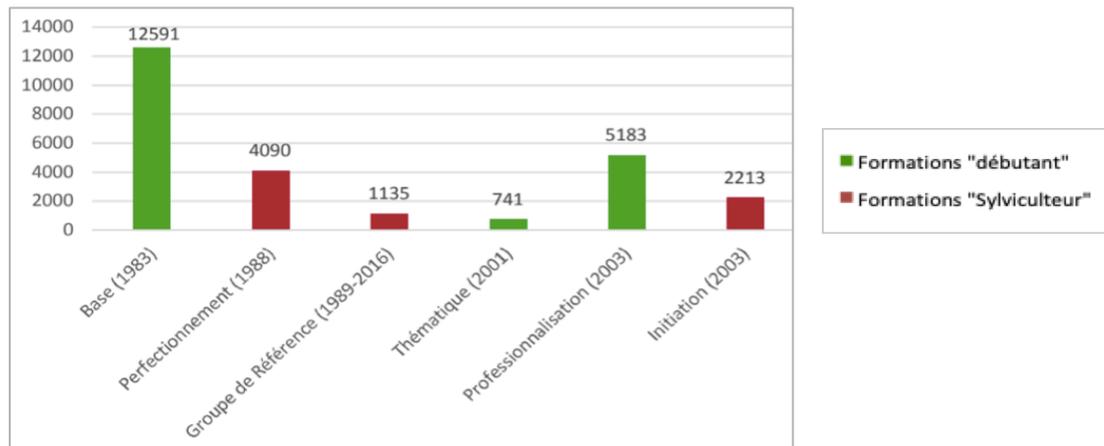


Figure 6 : Nombre total de propriétaires forestiers formés par type de stage<sup>8,9</sup>

### 2.3.2. Evolution des financements

Il existe quatre financeurs actuels des FOGEFOR : (i) le CNPF ; (ii) le FEADER<sup>10</sup> ; (iii) le Conseil Régional ; (iv) FBF. **On observe une diminution globale des financements disponibles ces 5 dernières années au niveau national, régional et européen.**

Le CNPF est le principal financeur du FOGEFOR. Les moyens du CNPF diminuent significativement (moins 15%) et l'allocation du CNPF au FOGEFOR décroît en conséquence. Aucun ministère ne cofinance ces formations. En compensation, FBF a augmenté sa dotation pour FOGEFOR, intégré sur l'année 2016. **Ils (FBF) nous ont bien soutenus quand il n'y avait pas de dotation de financement de la part du CNPF** (responsable de la Cellule nationale des FOGEFOR).

Le fond FEADER est disponible aux CRPF et Associations FOGEFOR, via les conseils régionaux, sur un fond destiné aux mesures agricoles et aux formations. La décision revient à la région des types de production spécifiques qu'elle souhaite soutenir dans ce cadre, et sur cette base, un appel à projet est lancé. Auparavant il y avait des financements systématiquement alloués aux formations dans le milieu forestier, maintenant cela diffère selon les régions. Et même lorsque les lignes directrices peuvent correspondre aux FOGEFOR, certains CRPF décident de ne pas y répondre du fait des lourdeurs des procédures liés à ces fonds et du manque de garantie d'obtention. En 2017, seulement 3 régions ont bénéficié des fonds régionaux (Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne).

Les dotations de FBF au CNPF sont engagées sur une base annuelle avec de fortes variations de montants. Afin d'afficher un maximum de stages co-financés par FBF (à hauteur de 50%), la Cellule nationale alloue ces fonds à des stages de courte durée (moins onéreux). Elle alloue par ailleurs les fonds de FBF aux stages commencés si possible au premier semestre afin d'intégrer les résultats (ex : nombre de participants) aux bilans pour FBF sur la base des compte-rendus reçus des formateurs (souvent plusieurs mois après le stage).

Les subventions allouées par le CNPF aux organismes en charge de l'animation des FOGEFOR regroupent des financements reçus du CNPF et de FBF. Ils représentent environ 50% des frais des formations, l'autre moitié étant assurée par les cotisations des participants, le temps des formateurs (payé par leur organisme) et d'éventuels financements complémentaires (région, FEADER). **A titre d'exemple, sur l'année 2017 les crédits CNPF ont versé 44,5% du coût total des formations dont 11% issus des financements de FBF.** Le bilan des formations FOGEFOR pour FBF présente uniquement les stages co-financés par FBF et non l'ensemble des stages financés, ce qui ne permet pas à FBF d'avoir une vision d'ensemble des montants alloués au FOGEFOR.

<sup>8</sup> Issu du Cahier des charges « Fogefor Mode d'emploi ». Mise à jour 17.04.2019. Cellule nationale des Fogefor.

<sup>9</sup> NB : la formation « initiation » devrait être en vert, et le formation « professionnalisation » en rouge

<sup>10</sup> FEADER : Fond européen agricole pour le développement rural

## Retour d'expérience du programme FOGEFOR

Ce tableau illustre l'évolution des financements alloués par le CNPF pour les formations FOGEFOR.

	Total stages aidés par CNPF	Dont stages aidés par FBF	Montant FBF	Montant CNPF	Total subvention	% subvention FBF
2008	59	10	11 648	203 010	214 658	5,4
2009	54	6	5 067	208 254	213 321	2,4
2010	55	5	7 285	176 432	183 717	4
2011	33	5	8 400	106 848	115 248	7,3
2012	54	13	30 200	241 644	281 544	10,7
2013	59	13	28 600	250 384	289 484	9,9
2014	54	20	39 400	219 220	266 320	14,8
2015	36	34	61 950	32 195	99 045	62,5
2016	49	47	87 680	97 480	189 360	46,3
2017	50	34	64 305	172 320	236 625	27,2
2018	52	14	30 000	204 750	234 750	12,8

Figure 7 : Financement des stages FOGEFOR depuis 2012<sup>11</sup>

### 2.4. Lien avec d'autres formations

D'autres formations peuvent venir apporter des enseignements complémentaires au FOGEFOR :

- **La Forêt Bouge** : site d'aide à la gestion forestière relié à un Système d'information géographique, de mise en relation avec des professionnels, de facilitation pour l'achat ou la vente de forêts. Il n'était présenté qu'occasionnellement lors des formations FOGEFOR car sa mise au point a été progressive, cependant 53,4% des participants le connaissent (retour d'enquête).

- **Je me forme pour mes bois** : outil pédagogique développé grâce à des fonds européens (projet « e-for-own »), développé majoritairement par les formateurs du CNPF et répondant bien aux besoins des propriétaires forestiers. Outil de plus en plus valorisé lors des formations FOGEFOR (il est souvent recommandé aux participants de visionner des vidéos en amont ou à l'issue des stages). L'augmentation du nombre de supports disponibles et le déploiement de nouvelles thématiques rendent cet outil de plus en plus utile.

- **Les stages de vulgarisation et de formation des CRPF et de l'IDF**([ww.cnpf.fr](http://ww.cnpf.fr))

- **Forêt Sphère** : cette association permet à des jeunes actifs de s'informer lors de soirées thématiques, en complément de formations généralistes à la gestion forestière proposées sur 3 soirées à Paris et 3 journées sur le terrain. Cette association n'est pas présentée lors des formations FOGEFOR car elle cible un public spécifique (jeunes parisiens de moins de 40 ans). Seulement 11,9% des participants connaissent cette association (retour d'enquête). Des associations sont en création dans d'autres grandes villes françaises (Nancy, Bordeaux, Nantes)

- **AFORCE** : il s'agit d'un réseau mixte technologique animé par le CNPF, spécialisé sur l'adaptation au changement climatique. Un guide a récemment été finalisé ayant pour objectif de donner des outils aux propriétaires forestiers pour adapter leurs pratiques au changement climatique. Il cible principalement les gestionnaires.

<sup>11</sup> Chiffres transmis par la responsable de la Cellule nationale des FOGEFOR, n'intégrant pas la valorisation du temps passé essentiellement par les CRPF

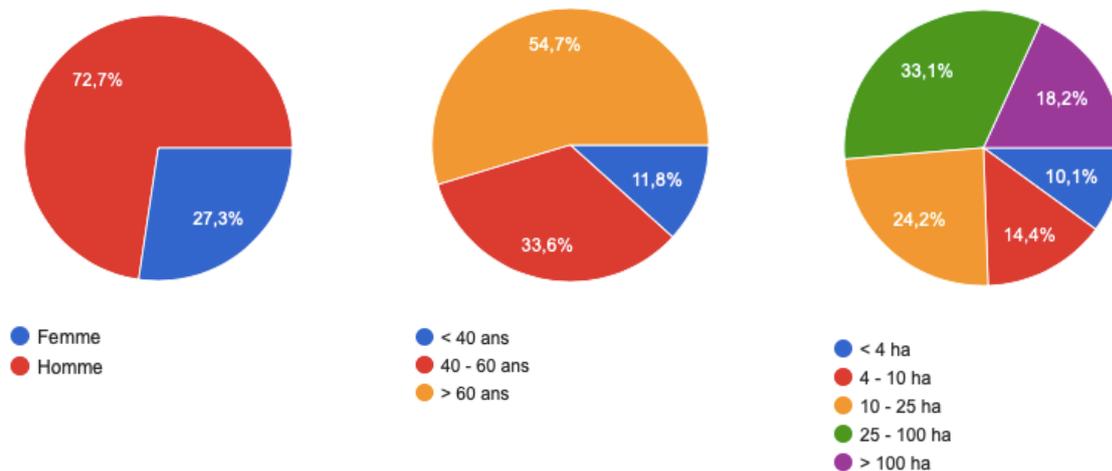
- **CETEF** : ce type d'association de développement forestier est présent dans la plupart des régions et regroupe des propriétaires ayant un intérêt pour l'expérimentation et l'innovation. Il est animé par le personnel du CRPF.

**Groupe Développement Forêt Privée** : existe dans toutes les régions, selon un dynamisme variable. Il peut permettre de faire venir de nouveaux propriétaires intéressés par des sujets spécifiques.

### 3. Analyse de la qualité des formations FOGEFOR

#### 3.1. Profil des participants

D'après l'enquête renseignée en ligne par 418 participants aux formations FOGEFOR, **73% d'entre eux sont des hommes** et 27% des femmes. **Ils sont en majorité (55%) âgés de plus de 60 ans**, tandis que 34% sont âgés de 40 à 60 et **12% ont moins de 40 ans**. Enfin la plus grande proportion d'entre eux (33%) ont des surfaces forestières totales de 25 à 100 ha ; 24% ont des surfaces comprises entre 10 et 25 ha ; 18% ont des surfaces de plus de 100 ha ; 14% ont des surfaces comprises entre 4 et 10 ha ; et 10% ont des surfaces de moins de 4 ha.



**Figure 8 : Profil Homme / Femme des participants (à gauche) / Profil âge des participants (au centre) / Profil surface forestière des participants (à droite)**

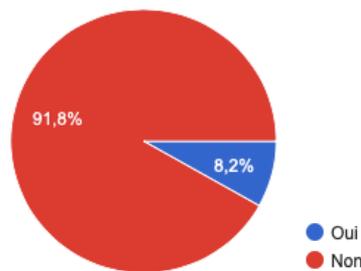
La région d'origine des personnes qui ont répondu à l'enquête en ligne dans le cadre de ce REX suit les mêmes proportions que le nombre de participants aux formations FOGEFOR ces dernières années (voir graphique précédent). Voici le pourcentage des participants ayant répondu à l'enquête par région : Occitanie (22%) ; Auvergne Rhône Alpes (17%) ; Nouvelle Aquitaine (13%) ; Hauts de France (9%) ; Centre – Ile-de-France (8%) ; Grand Est (8%) ; Pays de la Loire (7%) ; Normandie (7%) ; Centre Val de Loire (6%) ; Bourgogne – Franche Comté (5%) ; Bretagne (5%).

### 3.2. Pertinence

#### 3.2.1. Ciblage des participants

La forêt privée représente environ 75% des forêts françaises avec 3,5 millions de propriétaires forestiers (dont 2,2 millions ont moins de 1 ha de forêt). Les formations FOGEFOR bien qu'elles soient les principales formations à la gestion forestière délivrées aux propriétaires forestiers, ont au total ciblé un faible pourcentage des propriétaires (moins de 2% des propriétaires ayant plus d'un hectare de forêt). **Au-delà de 25 ha, les propriétaires ont l'obligation de formaliser un document de gestion durable, qu'ils peuvent rédiger eux-mêmes ou faire rédiger par un professionnel.** Même s'ils s'appuient sur l'avis de gestionnaires, il est important qu'ils puissent le confronter à leur propre analyse. *Le dispositif FOGEFOR est essentiel pour la filière* (Antoine d'Amecourt, président du CNPF et président de Fransylva).

**L'enjeu des formations FOGEFOR est de former un maximum de propriétaires forestiers à une bonne gestion forestière pour la santé des forêts françaises, en évitant la lourdeur de l'acquisition d'un diplôme forestier. Je ne connaissais absolument rien de la gestion d'une forêt. Ces formations adaptées à mon profil m'ont permis d'apprendre les éléments essentiels et de me constituer un réseau de professionnels et de propriétaires forestiers (enquête REX). Cela est d'autant plus important que la très grande majorité des propriétaires forestiers n'ont pas de formation académique dans le secteur du bois ou de la forêt : d'après l'enquête REX 92% des participants n'ont pas de formation académique (les 8% restant possèdent un diplôme d'ingénieur agronome ou un BTS en gestion forestière ou production forestière ou industrie du bois pour la moitié d'entre eux). *Ma formation c'est le FOGEFOR* (Antoine d'Amecourt, président du CNPF et président de Fransylva).**



**Figure 9 : Profil formation académique en lien avec le secteur forêt-bois des participants**

Par ailleurs la majorité des propriétaires forestiers étant retraités, les formateurs interrogés encouragent la participation des descendants afin : d'accroître leur niveau de connaissance, leur motivation et implication ; et de respecter la tradition intergénérationnelle.

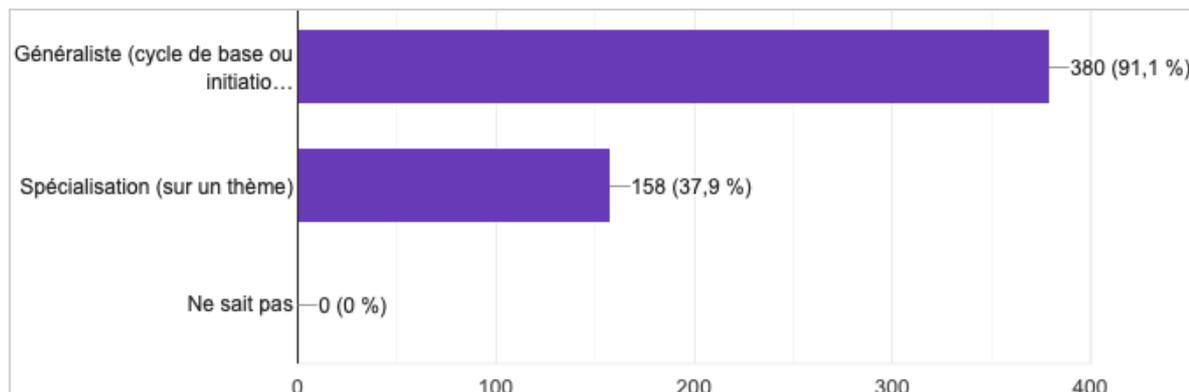
D'après les formateurs interrogés, il semble qu'il y ait un intérêt croissant des personnes encore en activité professionnelle pour les formations FOGEFOR, ce qui nécessite d'adapter le format des formations et le type de communication à ce type de public.

### **3.2.2. Offre de formation**

Les formations initialement prévues sont en grande majorité réalisées. *Il y a 10 à 15% de stages annulés par an, cela reste toujours dans ces proportions* (Isabelle Flouret, responsable de la Cellule nationale des FOGEFOR). **Ceci témoigne de la bonne adéquation entre formations proposées et besoins réels des propriétaires et plus globalement de la pertinence des formations FOGEFOR.**

Le FOGEFOR se poursuit depuis plus de trente ans avec un intérêt constant voire accru ces quinze dernières années, ce qui témoigne de la pertinence de l'offre proposée et des capacités d'adaptation voire d'anticipation des besoins des propriétaires. La pérennité dans le temps des formations est également un facteur de succès, augmentant la crédibilité du dispositif.

D'après les résultats de l'enquête REX, **75% des stagiaires ont participé à deux formations FOGEFOR ou plus**, ce qui illustre l'intérêt qu'ils portent à ces formations, donc la pertinence de l'offre proposée.



**Figure 10 : Types de formations FOGEFOR suivies (enquête REX)**

Idéalement il serait proposé une formation « de base » par an par territoire, mais ces formations étant chronophage dans leur phase de préparation, les territoires en organisent le plus souvent à des fréquences moindres. A titre d'exemple, ces formations « de base » sont organisées tous les 18 mois en Normandie et sont toujours pleines. D'autres territoires, comme la Lozère, privilégient l'organisation de formations « initiation » (durée de 3-4 jours) tous les deux ans, mais sur un territoire plus restreint. D'après les formateurs interrogés, ces dernières permettent d'attirer de nouveaux ou futurs propriétaires, ciblant un public souvent plus jeune (actifs) et plus féminin, susceptibles de prendre part dans un second temps à des formations plus complètes « de base » ou « professionnalisation ».

Les ressources humaines s'avèrent toujours être le principal facteur limitant pour l'organisation des formations FOGEFOR. Ainsi, en Normandie faute de temps, aucune formation « professionnalisation » n'est organisée malgré d'importantes demandes ; et dans le Rhône, depuis plusieurs années les formations « de base » ne sont plus organisées par manque de personnels disponibles (les formations « initiation » courtes sont préférées).

### 3.2.3. Thématiques

Selon les territoires, **les thématiques proposées diffèrent, elles correspondent aux besoins identifiés par les animateurs et aux demandes exprimées par les stagiaires** lors des formations précédentes ou lors des visites. D'après le graphique ci-dessous, les principales thématiques suivies sont la gestion forestière (formations « de base » ou « initiation ») comme déjà vu précédemment. Parmi les formations à thème, les plus suivies ont été : **la sylviculture ; la gestion ; le droit ; l'environnement puis la commercialisation et le marché**. De façon moins représentée figurent : la sécurité et le tronçonnage ainsi que l'accueil au public et la chasse.

Ce même graphique indique le niveau de satisfaction des participants, il apparaît clairement qu'ils **sont en très grande majorité « très satisfaits » à « satisfaits » par les formations FOGEFOR**. Pour aller plus en détail, il apparaît que les personnes ayant suivies une formation « de base » et « initiation » sont à 100% satisfaites à très satisfaites. Chacune des formations à thème comprend un faible pourcentage de personnes « peu » ou « pas satisfaites » voici les pourcentages pour chacune : Sylviculture (2,4%) ; Environnement (4,6%) ; Commercialisation et marché (12%) ; Gestion (5,8%) ; Droit, fiscalité (10,8%), Sécurité tronçonnage (14,9%) et Accueil du public, chasse (16%).

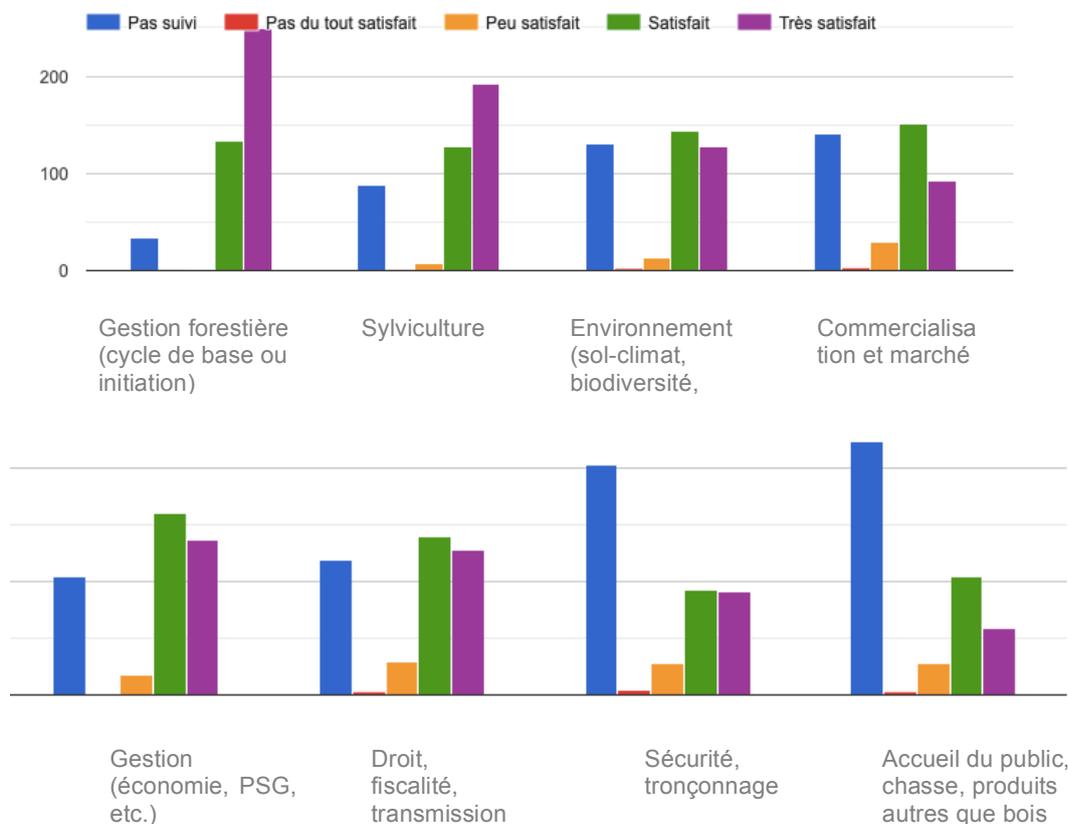


Figure 11 : Thématiques des formations suivies et niveau de satisfaction (enquête REX)

### 3.3. Efficacité

#### 3.3.1. Satisfaction des attentes

Les formations ont largement répondues aux attentes des participants comme l'illustre le graphique ci-dessous. Pour chacun des cinq critères évalués ci-dessous, voici le pourcentage de participants ayant été « satisfaits » à « très satisfaits » à l'issue des formations : connaissance approfondie de la forêt (94%) ; amélioration des bénéfices économiques (70%) ; amélioration des pratiques environnementales (78%) ; gain en autonomie (identification des besoins forestiers et mise en lien avec les professionnels) (80%) ; meilleure gestion du patrimoine (qualité des boisements et rationalisation des unités de gestion) (90%).

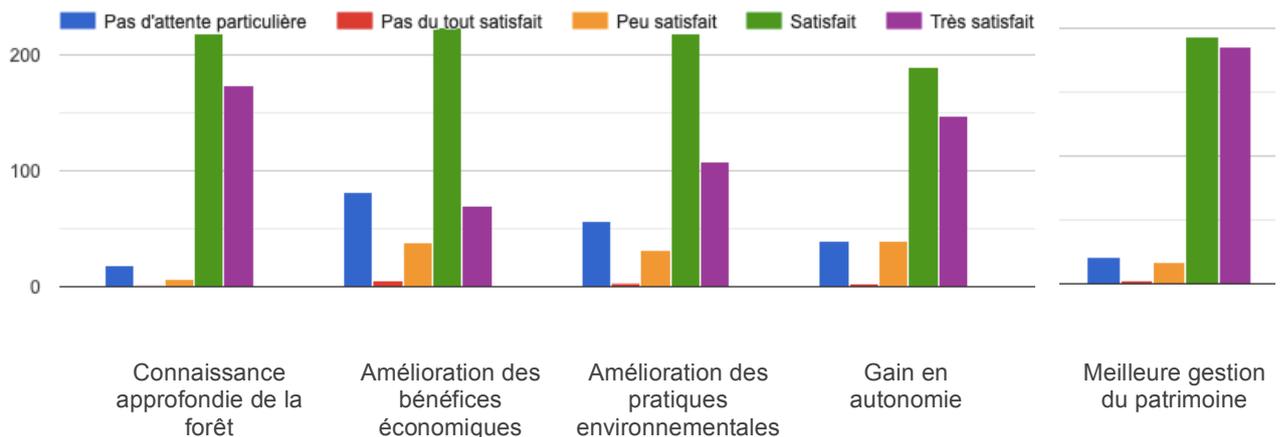


Figure 12 : Attentes des participants et niveau de satisfaction apporté par les formations

Les autres principales attentes satisfaites au cours des formations et mentionnées par les participants sont : la connaissance et le dialogue avec des professionnels ; le partage de bonnes pratiques avec d'autres propriétaires ; l'initiation à la connaissance de la forêt ; la connaissance d'essences à planter pour l'avenir. De plus, la convivialité et les rencontres que les formations génèrent ont été à maintes reprises mentionnées. « Il y a une forte satisfaction autour des formations FOGEFOR parce qu'elles sont à la fois intéressantes et conviviales » (formateur FOGEFOR). Dans le cadre de l'enquête REX, la principale conséquence indirecte des formations mentionnée par les participants est « la mise en réseau, les rencontres humaines, la sociabilité » pour 72% d'entre eux.

#### 3.3.2. Mise en oeuvre

A propos des intervenants aux formations, le fait que celles-ci soient pilotées par le CRPF et/ou une association FOGEFOR assure aux participants une équité d'accès aux différents professionnels de la filière forêt – bois du territoire, en proposant un panel d'experts varié, représentatif et qualitatif.

A propos des lieux des formations, l'étendue des territoires implique des temps de trajets souvent longs pour les participants, les formations se déroulant souvent dans quelques villes et massifs. Sur certains territoires un même stage peut se dérouler dans différentes zones réparties sur le territoire, permettant de réduire les inégalités de temps de transport. D'après le graphique ci-dessous, **la distance des lieux de formation est le critère qui apporte le moins de satisfaction** parmi les quatre testés. Parmi les recommandations faites, ce point est souvent relevé : *améliorer la distance des lieux de formation ; un peu plus délocalisé ; faire des efforts pour organiser des formations dans tous les départements d'une même région ; etc.* Il a également été recommandé de faciliter le covoiturage entre participants en proposant et partageant les contacts en amont des formations.

**Les approches pédagogiques développées, alternant théorie et pratique, faisant intervenir des professionnels variés sont largement appréciées** comme l'illustre le graphique ci-dessous et comme l'ont exprimé les quatre formateurs interrogés. Voici cependant quelques recommandations formulées : *Prévoir plus de présence sur le terrain ; mettre à disposition les supports électroniques* ; *prévoir un support pédagogique (photocopies) ; la partie théorique pourrait se faire sous forme de web-séminaires ; les supports pédagogiques papiers n'étaient pas harmonisés ; les statistiques apportées datent souvent de plus de 4 ans.*

## Retour d'expérience du programme FOGEFOR

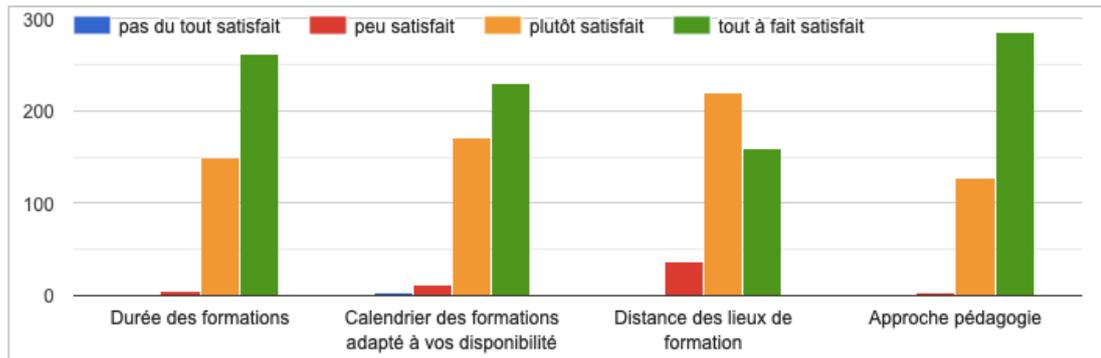


Figure 13 : Niveau de satisfaction du format des formations

**La durée des formations répond également bien aux attentes des participants**, démontrant la capacité du FOGEFOR à s'adapter aux besoins et aux contraintes des différents publics.

Le calendrier des formations apporte satisfaction, sans pouvoir pleinement répondre aux attentes. Longtemps organisées les samedis, les formations sont davantage organisées en semaine pour réduire le coût des ressources humaines. En Normandie, l'expérience de décaler les jours de formations au vendredi, a permis de réduire les coûts tout en maintenant constant le taux de participation. **Cependant lors de l'enquête REX, il a été recommandé à plusieurs reprises d'organiser les formations le samedi, en soirée ou sur des journées consécutives pour les actifs: pour les jeunes prévoir une formation de plusieurs jours en continu durant l'été ; pour les stages de trois jours maximum le regroupement des journées est préférable à la ventilation ; adapté aux actifs en ville : le soir théorie, le samedi visite forêt.** Dans la région du Centre, une formation de 4 jours est organisée chaque année en début d'été, elle est très prisée par les jeunes et les actifs.

L'outil numérique est peu ou pas valorisé pour ce qui concerne : les procédures d'inscription ; le paiement des formations ; les évaluations de fin de formation. Cela pourrait pourtant permettre aux formateurs de gagner du temps. Il faudrait cependant veiller à maintenir les formulaires papiers pour ceux qui ne sont pas familiers avec les outils numériques.

### 3.3.3. Communication

Les principaux outils de présentation des formations FOGEFOR sont une plaquette nationale de présentation et une rubrique « formation » sur le site du CNPF. La formation « de base » est mise en avant suivie de proposition de formations plus courtes d'initiation ou de spécialisation. L'offre présentée reste large, puisque chaque territoire propose des formations spécifiques (en terme de nombre de jours, de thématiques, d'organisation des formations, etc.)

Le graphique ci-dessous illustre les moyens de communication qui ont permis aux participants de prendre connaissance des formations FOGEFOR. 96% d'entre eux ont estimé que les moyens utilisés étaient suffisants et appropriés. D'après l'enquête REX, la principale source d'information est le CRPF / CNPF, mentionnée par 54% des participants ; puis : les informations adressées aux adhérents de syndicats et d'associations ; les contacts directs avec d'autres propriétaires forestiers ; la communication de Fransylva ou encore les réunions forestières (mentionnés par 16 et 22% d'entre eux). La communication par internet représente moins de 10%.

Les formateurs interrogés ont aussi mentionné l'efficacité des moyens de communication suivants : *suivi personnalisé des participants potentiels* (par le CRPF) et *le bouche à oreille fonctionne très bien*. Ces moyens concernent les propriétaires déjà en lien avec les acteurs du secteur.

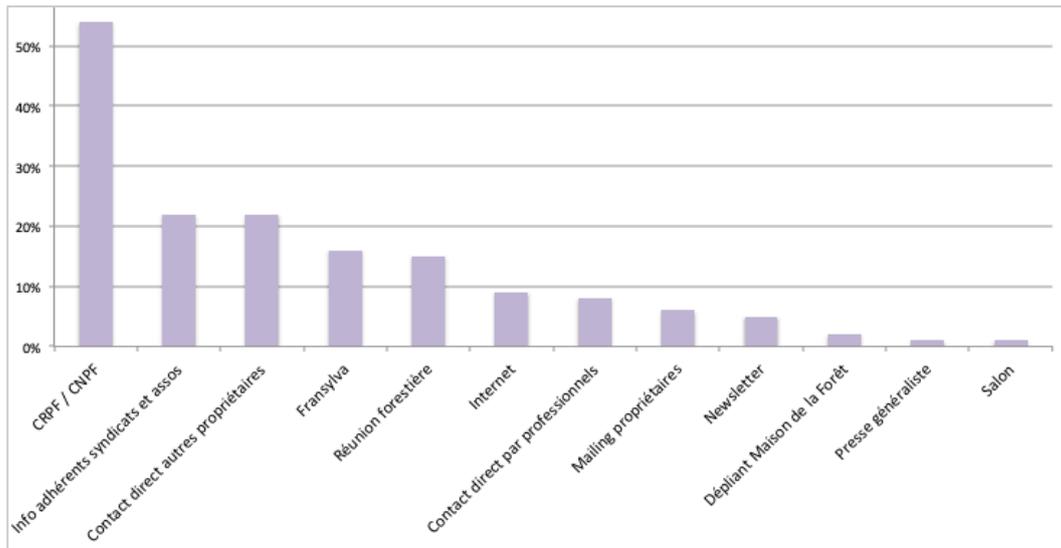


Figure 14 : Moyens de communication ayant permis de faire connaître les formations aux participants

**Le déploiement d'outils de communication appropriés est essentiel pour cibler de nouveaux propriétaires.** Parmi les principales recommandations des participants, figurent l'utilisation des réseaux sociaux et l'amélioration de la communication sur internet, pour cibler un public nouveau et plus jeune. Le ciblage de nouveaux propriétaires forestiers pourrait également se faire à travers une information systématique dans le cadre de procédure de succession ou d'achat de forêt, ainsi que en identifiant les parcelles et propriétaires associés sur le cadastre.

De façon générale, une communication régulière et diversifiée est importante pour continuer de faire connaître le FOGEFOR à un public élargi, cherchant à inclure des propriétaires jeunes, actifs, ou non en lien avec les instituts et acteurs forestiers. Afin de mutualiser les efforts, davantage de supports de communication pourraient être développés au niveau national et relayés en région. Il est aussi recommandé d'étendre la communication faite au niveau des mairies et des régions.

### 3.3.4. Partage d'expérience entre formateurs

Quatre à cinq fois par an la Cellule nationale des FOGEFOR partage par courriel des outils, des bonnes pratiques, des retours d'expériences reçus des régions, avec l'ensemble des formateurs. Ces informations sont également mises à disposition sur un dossier partagé FOGEFOR, qui centralise aussi des propositions d'outils (exemple : fiches d'évaluation, outils d'ingénierie de formations, etc.). Ce dossier et ces outils partagés ne semblent pas être pleinement valorisés par les formateurs. Un rappel de vive voix sur leur existence et leur moyen d'accès pourrait accroître leur utilisation.

De plus, pour réduire le temps passé sur la production de ressources pédagogiques, **il pourrait être envisagé de partager des documents de présentation type par thématique**, comprenant des compléments d'informations et commentaires, facilitant leur réutilisation par d'autres formateurs.

Des réunions à Paris ou délocalisées sont proposées aux formateurs pour continuer de se former sur le plan pédagogique, mais ils semblent souvent manquer de temps pour s'y rendre. Des discussions avec les intéressés pourraient permettre de trouver les moyens les plus appropriés pour leur permettre de bénéficier de ces renforcements de compétences tout en tenant compte de leurs contraintes de temps et de distance (exemple : formation à distance).

Enfin, il serait intéressant de moderniser les pratiques pédagogiques (exemple : alimenter les supports pédagogiques sur le site « je me forme pour mes bois » ; développer des tests d'évaluation des connaissances via smartphone, etc.) *On a parfois du mal à être innovant sur le plan pédagogique, nous avons besoin de trouver des exercices pratiques plus ludiques* (formateur FOGEFOR).

### 3.4. Impacts

---

#### 3.4.1. Changements directs de pratiques induits

---

**88% des participants ont mentionné un changement certain dans leur pratique induit par les formations.** Seuls 5% des participants ont mentionné que les formations n'avaient induit aucun changement. Pour rappel, l'enquête REX ciblait les participants aux formations 2013 et 2018 (59% des participants à l'enquête ont suivi une formation en 2018), ce qui signifie que les formations FOGEFOR induisent en très grande majorité des changements de pratiques dès la première année. Les principaux changements de pratiques obtenus grâce aux formations sont :

- Facilitation des contacts avec les professionnels de la forêt et du bois (54%)
- Augmentation des actes de gestion sur ma forêt (53%)
- Amélioration de la qualité des actes de gestion (52%)
- Diagnostic de peuplements et/ou de stations (41%)
- Meilleure prise en main de la gestion administrative (41%)
- Réalisation en propre de travaux (39%)
- Rédaction de documents de gestion durable (29%)
- Meilleure planification de mes dépenses et revenus (16%)
- Diversification des activités forestières (13%)

Parmi les autres points mentionnés figurent l'amélioration de la sécurité ainsi qu'une meilleure sensibilisation aux enjeux du secteur forestier. D'autres éléments plus subjectifs ont été constatés par les formateurs, tels que l'acquisition d'un nouveau vocabulaire technique ; une meilleure appréhension des possibilités de gestion ; des questionnements plus adaptés et pertinents ; mais aussi la découverte de la filière dans son ensemble et la rencontre d'experts variés du territoire ; etc. Tout cela contribuant à rendre les changements de pratiques effectifs et plus qualitatifs.

#### 3.4.2. Conséquences indirectes

---

Ces formations ont par ailleurs des conséquences indirectes pour les participants, mentionnées ci-dessous par ordre décroissant (d'après l'enquête REX) :

- **Mise en réseau, rencontres humaines, sociabilité** au-delà de la formation (72%)
- **Diffusion des nouvelles connaissances acquises dans son réseau** (familial et auprès d'autres propriétaires forestiers) (70%)
- Meilleure visibilité de la filière locale (55%)
- Implication dans des organisations professionnelles (23%)
- Transmission des connaissances auprès du grand public et des acteurs du territoire (15%)

Ainsi il apparaît que l'acquisition des nouvelles connaissances acquises lors des formations FOGEFOR dépasse largement le périmètre des participants pour se diffuser au-delà dans leur réseau familial, amical, territorial. Par ailleurs l'implication dans des organisations professionnelles est souvent une conséquence du FOGEFOR: *La très grande majorité des personnes qui s'engagent dans les organismes forestiers ont suivi la formation FOGEFOR (Antoine d'Amecourt, président du CNFP et de Fransylva); Tous les membres des syndicats forestiers en Normandie ont suivi une formation FOGEFOR avant leur adhésion (formateur FOGEFOR).*

Enfin, le FOGEFOR permet aux formateurs de nouer de bonnes relations avec de nouveaux propriétaires forestiers, qui deviennent alors des personnes ressources pour le CRPF et/ou l'association FOGEFOR. Cela permet d'accroître le vivier de propriétaires disposés à mettre à disposition leur forêt dans le cadre de formation, d'expérimentation, de réponse à des journalistes.

### 3.5. Durabilité

---

Les participants de l'enquête REX ont estimé à 89% que les changements de pratiques induits par la formation l'étaient de façon durable à définitive et seulement 11% ont estimé que ces changements étaient temporaires à peu durables. Parmi les éléments mentionnés par les participants, figurent le besoin de se former et de participer à des journées conseil de façon régulière, mais aussi le besoin de rester en relation avec des acteurs du secteur, pour assurer la durabilité de leurs pratiques.

### 3.6. Efficience

---

L'instruction des dossiers par la Cellule nationale des FOGEFOR suit une procédure simple, bien définie et peu chronophage pour les formateurs.

Les inscriptions des propriétaires se font sur support papier, ce qui nécessite un temps de traitement conséquent. Le paiement se fait par envoi de chèque. Pour des formations de perfectionnement, la prise de contact se fait principalement par appel téléphonique d'anciens participants

Les postes identifiés dans ce rapport susceptibles de faire gagner du temps aux formateurs sont: le partage d'outils pédagogiques standardisés ; la dématérialisation de certaines activités (inscription, évaluation, paiement). Cependant, la dématérialisation des inscriptions mettrait en évidence les fortes disparités de tarifs entre territoires, ce qui risquerait d'engendrer des mécontentements de certains territoires. Une réflexion autour de la pertinence et la faisabilité de définir une grille de prix davantage homogène entre les territoires serait alors nécessaire.

## 4. Analyse de la visibilité de FBF

---

### 4.1. Positionnement et mécanismes décisionnels de FBF

---

FBF n'impose aucun thème de formation à traiter, ni mode d'organisation particulier aux formations FOGEFOR, faisant pleine confiance aux formateurs et à la Cellule nationale FOGEFOR de proposer ce qui correspond au mieux aux besoins et contraintes des propriétaires. Cela est cohérent avec la liberté laissée par la Cellule National aux territoires de proposer ce qu'ils jugent être le plus adapté.

Au-delà de ce REX, une discussion avec la Cellule nationale des FOGEFOR permettrait à FBF d'identifier les besoins d'orientations à intégrer à la stratégie nationale en cours de développement, en terme de formations des propriétaires. Cela resterait aligné avec les domaines d'intervention pré-identifiés comme prioritaires que sont la connaissance et la valorisation de la ressource.

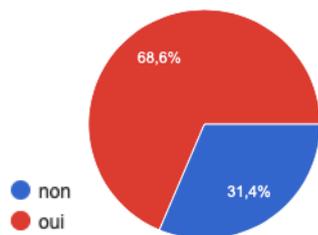
Le soutien de FBF au FOGEFOR et le montant associé sont chaque année réinterrogés par FBF. Une demande est déposée par la Cellule nationale en octobre, tandis que l'acceptation et le montant alloué sont transmis par FBF en décembre, suite à l'analyse de toutes les demandes de financement reçues (100 programmes financés par an en moyenne). **Cette absence d'engagement pluriannuel restreint la perception par les formateurs de FBF comme étant un partenaire officiel sur du long terme**, malgré l'engagement chaque année renouvelée. De plus, la confirmation de l'engagement surviennent quand les premières demandes d'allocations ont déjà été traitées.

### 4.2. Connaissance / Visibilité de FBF

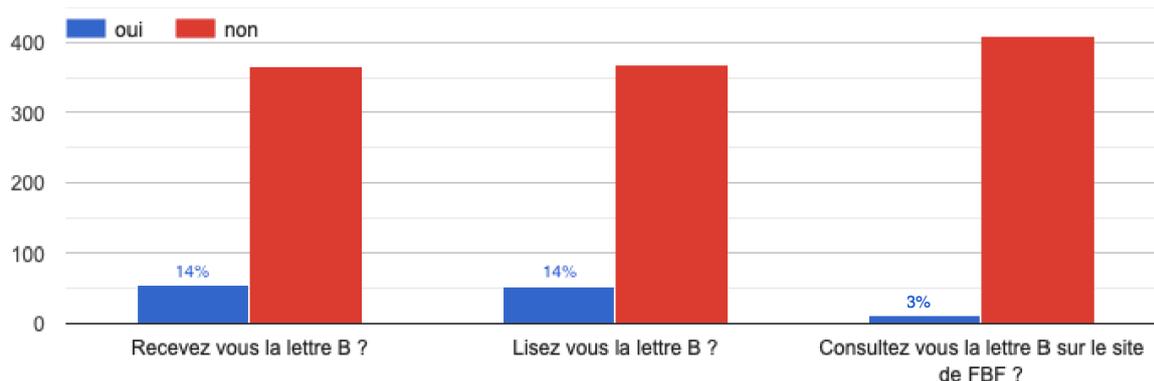
---

Malgré l'absence d'engagement pluriannuel de la part de FBF, la Cellule nationale a affiché le logo de FBF sur la plaquette d'inscription FOGEFOR. Cependant d'après les formateurs, **FBF n'est pas régulièrement présenté comme partenaire au cours des formations**. FBF est en revanche toujours présenté lors de la présentation de la CVO au cours des formations sur la fiscalité. De façon générale, les participants semblent souvent rester confus quant aux mandats et responsabilités de FBF. *On ne sait pas trop qui fait quoi*. Dans le cadre de l'enquête en ligne, à la question *Avez vous déjà entendu parler de France Bois Forêt ?* les participants ont répondu *non* à 31,4%, et seulement 36% se souviennent en avoir entendu parler au cours des formations, en majorité à l'oral. A la question *qu'en avez vous retenu?*, plus de la moitié ont oublié, et pour les autres cela reste confus.

## Retour d'expérience du programme FOGEFOR



**Figure 15 : Pourcentage de participants aux formations FOGEFOR qui ont déjà entendu parler de FBF**  
La Lettre B est à la fois reçue et lue par 14% des participants (tous ceux qui la reçoivent la lisent), en revanche seulement 3% des participants consultent la lettre B sur le site de FBF.

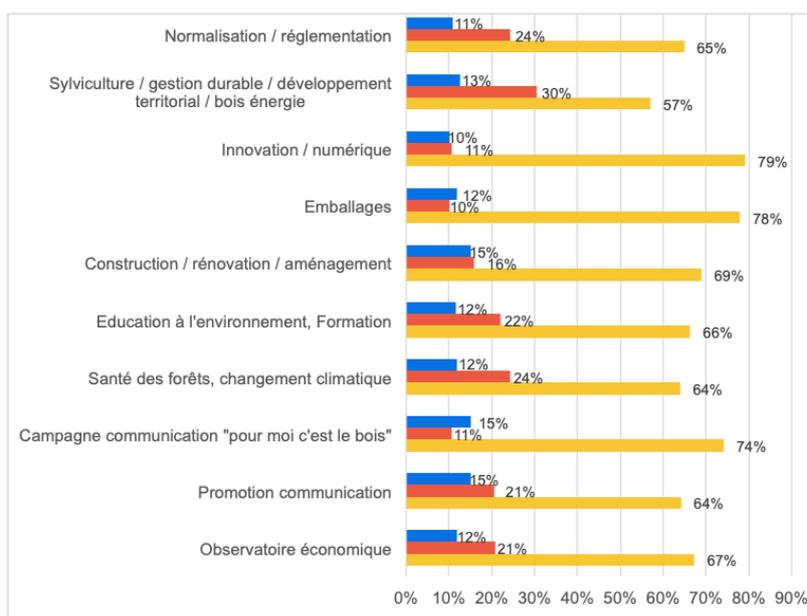


**Figure 16 : Niveau de connaissance de la Lettre B (magazine de FBF)**

### 4.3. Connaissance des programmes de FBF

D'après l'enquête REX, **les programmes financés par FBF sont très peu connus des participants** aux formations FOGEFOR. Ceux qui ont connaissance de ces programmes en ont entendus parler en majorité au cours des formations FOGEFOR. Un important effort de communication semble encore nécessaire pour aider à communiquer sur ces programmes, et les formations FOGEFOR peuvent être un cadre intéressant pour aider à mieux faire connaître ces programmes.

■ Entendu en dehors des formations Fogefor ■ Entendu au cours de la formation FOGEFOR ■ Jamais entendu parler



**Figure 17 : Niveau de connaissance des programmes financés par la CVO**

#### 4.4. Connaissance et perception de la CVO

Au cours de l'enquête, 54% des participants ont répondu avoir entendu parler de la CVO lors des formations FOGEFOR, 14% disent ne pas en avoir entendu parler à cette occasion, et 32% ne se souviennent pas. Ces résultats ne sont pas surprenants dans la mesure où la CVO est principalement présentée lorsque les questions fiscales sont abordées, non intégrées dans toutes formations.

L'appréciation de la pertinence de la CVO a été jugée à 64% *pas du tout à peu pertinente* (1 + 2) et à 36% *pertinente à tout à fait pertinente* (3 + 4). Les retours des participants témoignent de leur méconnaissance du sujet : *je ne sais pas ce que c'est ; je ne sais pas ce que finance la CVO ; je n'ai pas de vue globale de son utilisation*. Parmi les suggestions formalisées, une plus grande transparence et communication sur l'utilisation de l'argent a été mentionnée à plusieurs reprises et semblent approprié pour améliorer le niveau d'appréciation par les propriétaires.

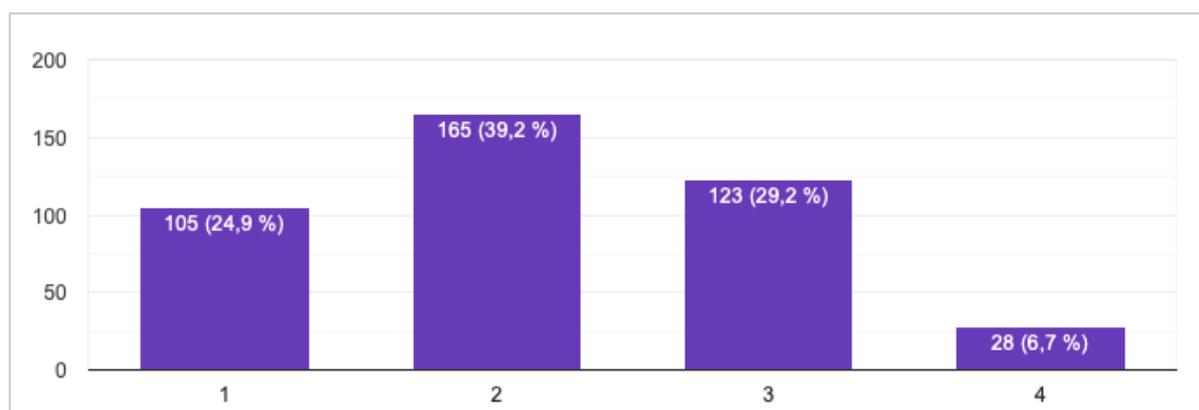


Figure 18 : Appréciation de la pertinence de la CVO (1 : pas du tout pertinente / 4 : tout à fait pertinente)

A propos du nom, la CVO a été créée il y a 15 ans à la demande des professionnels. Le sigle signifiait « contribution volontaire obligatoire » : le terme « volontaire » faisant référence au fait que cela avait été créé volontairement par les professionnels, tandis que le Ministère de l'agriculture avait rendu cette contribution « obligatoire ». Le sigle est resté inchangé mais sa signification a évolué en « contribution interprofessionnelle obligatoire » du fait des critiques reçues sur son caractère antinomique. D'après l'enquête, l'évolution de la signification de la « CVO » ne semble pas être connue, et les critiques continuent d'être nombreuses et acérées: *le nom est terrible ; c'est un gag ou l'idée d'un énarque ; donne un à priori très négatif d'emblée..*

**Le co-financement de FBF au FOGEFOR permet aux propriétaires forestiers de constater la partie de la CVO qui leur est directement réallouée, et contribue ainsi à améliorer l'image de la CVO.**

#### 5. Conclusion

L'animation des formations FOGEFOR sur l'ensemble du territoire métropolitain en continue depuis le début des années 80 ; le nombre important de propriétaires forestiers formés par FOGEFOR (au total 25 953 personnes formées avec une moyenne de 868 personnes formées chaque année entre 2008 et 2017) ; la diversité et la pertinence des offres proposées (sur des sujets à la fois d'initiation et de perfectionnement), contextualisés et régulièrement mis à jour ; ainsi que l'important recrutement de membres d'organismes forestiers parmi les participants du FOGEFOR, font de cette formation une formation incontournable pour les propriétaires de la filière.

Les formations FOGEFOR sont très appréciées des participants, leur permettant : d'acquérir de nouvelles connaissances jugées utiles et reconnues comme ayant un impact significatif positif sur la bonne gestion de leur forêt ; et d'être mis en relation avec de nombreux professionnels forestiers auxquels ils pourront faire appel ultérieurement en cas de besoin.

L'accès aux formations peut être entravé par des contraintes pour certains propriétaires : les actifs ont davantage de difficulté à prendre part à des formations proposées en semaine ; les actifs qui se

déplacement dans leur cadre professionnel ont souvent peu de visibilité sur les dates de leurs déplacements donc des difficultés à s'engager sur des journées réparties sur l'année ; si les lieux de formation sont concentrées sur le territoire, les propriétaires habitant loin de ces lieux sont pénalisés en terme d'accès ; les propriétaires non en lien avec les organismes forestiers ou avec d'autres propriétaires forestiers ont plus de difficulté d'accéder à l'information sur le FOGEFOR.

FBF est l'unique co-financeur des formations FOGEFOR auprès du CNPF. Son engagement est chaque année questionné et chaque année renouvelé depuis 2008. Les moyens du CNPF étant en baisse sur les cinq dernières années, le co-financement de FBF apparaît d'autant plus indispensable.

FBF est affiché comme financeur officiel sur les plaquettes de communication, mais finalement peu présenté comme partenaire officiel lors des formations. Les participants restent confus sur le rôle de FBF et ont un faible niveau de connaissance de ses programmes. La signification du sigle CVO reste vivement critiquée, les participants continuant de penser qu'il signifie « Contribution volontaire obligatoire ». Les formations FOGEFOR sont une excellente opportunité pour les propriétaires de percevoir un retour direct et concret pour eux-mêmes aux contributions CVO qu'ils payent.

## **6. Recommandations**

---

Ces recommandations se basent sur le travail d'analyse dans le cadre de ce REX et définissent des actions pour améliorer le FOGEFOR, ciblant tout autant FBF que les acteurs du FOGEFOR.

### **6.1. Renforcer le partenariat entre FBF et le CNPF / FOGEFOR**

---

La pertinence du FOGEFOR et le rôle majeur d'unique co-financeur de FBF font apparaître la nécessité de poursuivre et de renforcer le partenariat. Plusieurs actions sont proposées :

- Engager FBF auprès du CNPF / FOGEFOR sur une période pluriannuelle. Cela permettrait d'une part de sécuriser le financement et donc les capacités opérationnelles du FOGEFOR et d'autre part d'inscrire FBF comme financeur officiel du FOGEFOR. Cela permettrait à FBF d'offrir une bonne visibilité de l'utilisation de la CVO au bénéfice direct des propriétaires sur une intervention particulièrement appréciée. Une telle action n'impliquerait pas de changement majeur pour FBF dans la mesure où les engagements ont été jusque là renouvelés chaque année. Si cette action était validée, un document de convention pluriannuel devrait être signé, et cet engagement devrait être inscrit dans la stratégie de FBF.

- Prédéfinir les financements alloués par FBF sur plusieurs années. Une anticipation pluriannuelle du montant alloué par FBF au FOGEFOR permettrait de sécuriser la gestion des financements du FOGEFOR et d'anticiper les engagements de la Cellule nationale FOGEFOR auprès des territoires.

- Mettre en perspective dans le bilan conclusif annuel, les financements alloués par FBF parmi l'ensemble des financements du FOGEFOR. Cela permettrait à FBF de mieux connaître sa part de contribution par rapport aux coûts totaux annuels du FOGEFOR et pourrait faciliter les prises de décision par FBF en terme de montant d'allocation à allouer.

### **6.2. Améliorer le ciblage et la communication du FOGEFOR**

---

- Utiliser davantage les réseaux sociaux pour communiquer sur le FOGEFOR. Cela permettrait le ciblage de nouveaux propriétaires, potentiellement plus jeunes et actifs, non en lien avec les réseaux forestiers existants.

- Envoyer aux agences notariales une communication sur le FOGEFOR par mail. Une information, sensibilisation et plaquette pourraient être envoyées par mail aux agences notariales (en zones où existent des forêts privées) afin que celles-ci puissent informer les nouveaux acquéreurs de forêts privées de l'existence et de la pertinence de ces formations.

- Accroître la communication sur le FOGEFOR au niveau des mairies et des régions. Cela permettra également de cibler de nouveaux propriétaires.

- Proposer des modalités d'inscriptions dématérialisées pour faciliter l'inscription de plus jeunes. Cela faciliterait l'inscription de propriétaires plus jeunes et actifs, de plus cela permettrait de réduire le

temps de préparation des formateurs impliqués. Le contact humain étant particulièrement apprécié des formateurs et des participants, il faudra veiller à ce que la dématérialisation n'exclue pas la possibilité de s'inscrire n'entrave pas ces bonnes relations plus directes.

### **6.3. Améliorer l'accès aux formations FOGEFOR**

- Organiser des formations sur plusieurs jours consécutifs l'été. Cela permettrait de cibler davantage de jeunes et de personnes en activité professionnelle, qui témoignent un intérêt croissant pour ces formations. Certains de ces potentiels participants pourront par la suite décider de s'engager dans des organisations forestières, comme l'ont faits de nombreux anciens participants avant eux.
- Organiser les formations sur des zones diversifiées du territoire. Cela permettrait de faciliter l'accès aux propriétaires de tout le territoire, d'intégrer de nouveaux propriétaires, et d'assurer une meilleure équité d'accès.
- Proposer des formations le week-end pour cibler les actifs. Des formations de 3 ou 4 jours pourraient être organisées sur des journées consécutives autour d'un week-end afin de faciliter la présence d'actifs.

### **6.4. Optimiser l'ingénierie de formation et renforcer la pédagogie**

- Partager une base d'ingénierie de formation entre formateurs. Le développement de supports de présentations types, commentés, documentés, avec outils associés, par thématique de formation, permettrait de réduire le temps de préparation des formateurs et d'assurer un niveau d'information équivalent et complet sur l'ensemble des territoires. Ces documents pourraient être formalisés par la Cellule nationale, sur la base de formations déjà développées par les territoires.
- Renforcer les compétences pédagogiques des formateurs en continue. Ces renforcements de compétences devraient se faire sous forme de formations, de partages d'expériences entre formateurs, de mise à disposition d'outils pédagogiques. Ils devraient être organisés en intégrant les contraintes de temps et de distance des formateurs, sous des modalités à définir avec les intéressés (ex : par visioconférence ; par téléphone). Ces temps seraient pilotés et animés par la Cellule nationale, en s'appuyant sur l'expertise de formateurs spécialisés en pédagogie d'animation.
- Harmoniser et mettre à jour les supports de formations. Les supports de formation devraient être revus pour assurer un même niveau d'information transmis par l'ensemble des territoires. De plus les données présentées devraient être actualisées régulièrement (tous les deux ans).

### **6.5. Améliorer la visibilité de FBF et l'image de la CVO**

- Présenter FBF, son mandat, ses principaux programmes à chaque formation. Cela pourrait se faire en début de chaque formation, à la fois à l'oral et sur les supports de présentation (pour accroître la mémorisation). Cette présentation devrait être uniformisée pour tous les territoires.
- Se concerter avec les pouvoirs publics pour changer le sigle de la CVO. Le nom de la CVO a changé de « contribution volontaire obligatoire » à « contribution interprofessionnelle obligatoire », sans changer de sigle (« CVO »). Ce changement de nom ne semble pas être connu des propriétaires. Ils continuent de critiquer vivement le caractère antinomique (volontaire / obligatoire) de cet ancien nom qui affecte en conséquence grandement l'image de la CVO. Un changement de sigle permettrait d'ancrer le changement de nom et contribuerait à améliorer l'image de la CVO.
- Associer systématiquement la présentation de FBF à la présentation de la CVO lors des formations. Cela permettrait d'explicitier l'origine des financements alloués par FBF au FOGEFOR, de communiquer sur le changement de sigle et de nom associé, et d'améliorer l'image de la CVO.

## **Bibliographie**

---

### Convention FBF – CNPF. Bilan conclusif

Convention 2018-2019 FBF – CNPF. Bilan conclusif des formations FOGEFOR.

Convention 2017-2018 FBF – CNPF. Bilan conclusif des formations FOGEFOR.

Convention 2016-2017 FBF – CNPF. Bilan conclusif des formations FOGEFOR.

Convention 2015-2016 FBF – CNPF. Bilan conclusif des formations FOGEFOR.

Convention 2014-2015 FBF – CNPF. Bilan conclusif des formations FOGEFOR.

Convention 2013-2014 FBF – CNPF. Bilan conclusif des formations FOGEFOR.

Convention 2011-2013 FBF – CNPF. Bilan conclusif des formations FOGEFOR.

Convention 2008-2010 FBF – CNPF. Bilan conclusif des formations FOGEFOR.

### Bulletins de stages

Bulletins Stages. Base de la gestion forestière. Cher et Indre. 2019

Bulletins Stages. La sylviculture du douglas. Bretagne. 2019

Bulletins Stages. La biodiversité forestière. Hérault. 2019

Bulletins Stages. Initiation à la gestion forestière. Cycle court. Nord. 2019

Bulletins Stages. 4 jours pour s'initier à la gestion forestière. Oise. 2019

Bulletins Stages. Rédiger son plan simple de gestion. Pays de la Loire. 2019

Bulletins Stages. Gérer sa forêt en tenant compte de son environnement. Pyrénées Orientales. 2019

### Compte-rendu de stages

Compte-rendu de stage. Cycle d'initiation. FOGEFOR Rhône 2018.

Compte-rendu de stage. Cycle d'initiation. Eure et Loire. Juillet 2018.

Compte-rendu de stage. 6ème cycle de professionnalisation. Aube – Haute Marne. 2018

Compte-rendu de stage. Cycle professionnalisation « Le renouvellement des peuplements réguliers ». Bourgogne – Franche Comté. 2018

Compte-rendu. Cycle d'initiation à la gestion forestière. Oise. 2018.

Compte-rendu de stage. Cycle de professionnalisation « Rédiger son plan simple de gestion ». Pays de la Loire. 2018

### Les FOGEFOR en chiffres

Cellule Nationale des FOGEFOR. Les FOGEFOR en chiffres. *Pour les années 2010 à 2019 inclus.*

Cellule Nationale du FOGEFOR. FOGEFOR Mode d'emploi. Version 17 avril 2019.

CNPF, Fransylva, FBF. Février 2017. Resofop 2009 – 2016 : une synthèse des résultats.



Novembre 2019

SAS SalvaTerra

6 rue de Panama

75018 Paris I France

Tél : +33 (0)6 66 49 95 31

Email : [o.bouyer@salvaterra.fr](mailto:o.bouyer@salvaterra.fr)

Skype : o.bouyer.salvaterra

Web : [www.salvaterra.fr](http://www.salvaterra.fr)

Vidéo : [www.salvaterra.fr/fr/video](http://www.salvaterra.fr/fr/video)

